



# BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL CORSE



OLÉICULTURE

N°5 – 25 août 2023



## SOMMAIRE

Stade phénologique  
Mouche de l'olive  
Pyrale de l'olivier  
Cécidomyie de l'écorce



ANIMATEUR FILIÈRE : CRA

Rédacteur : René-Pierre  
BACCONNIER

Partenaires : oléiculteurs-  
observateurs

Directeur de publication :

Stéphane PAQUET

Président de la Chambre  
d'Agriculture de Corse

Route du Stade

20215 VESCOVATO

Tel : 04 95 32 84 40

Fax : 04 95 32 84 43

[https://corse.chambres-  
agriculture.fr](https://corse.chambres-agriculture.fr)

Crédit photo : CRA



Action pilotée par le  
Ministère chargé de  
l'agriculture, avec l'appui  
financier de L'Office Français  
de la Biodiversité par les  
crédits issus de la redevance  
pour pollutions diffuses  
attribués au financement du  
plan ECOPHYTO

## À retenir

**Mouche de l'olive** : forte présence, développements larvaires et nymphoses en cours : pic imminent de sortie des mouches, risque majeur.

**Pyrale de l'olivier** : nombreuses pyrales piégées, développement des chenilles en cours ou à venir selon les secteurs, risque élevé.

**Cécidomyie de l'écorce** : développements larvaires observés, émergence imminente d'adultes, risque moyen.

### • STADE PHÉNOLOGIQUE

Les fruits poursuivent leur développement et atteignent désormais 60 à 90 % de leur taille finale (stade BBCH 76-79) selon les variétés.

L'olivier est encore dans sa phase de repos végétatif d'été.



Photo 1. Olives à Santa-Maria-Siché  
en cours de développement

### • MOUCHE DE L'OLIVE - *Bactrocera oleae* = *Dacus oleae*

**Rappel d'éléments de biologie** : Après s'être développée pendant 10 à 15 jours à l'intérieur de l'olive, la larve de la mouche de l'olive creuse son « **trou de sortie** » avant sa phase de nymphose (stade puppe). Le stade puppe a lieu au centre de l'olive à proximité du noyau et donne naissance à un nouvel adulte au bout de 8 à 10 jours. **A noter que la puppe résiste aux fortes chaleurs, au-delà de 40 °.**

Ainsi une nouvelle génération de mouches adultes émerge et le cycle recommence aussitôt, les adultes s'accouplant rapidement et étant capables de pondre au bout de 2-3 jours.

**Observations** : On note une augmentation généralisée des captures, dans tous les secteurs.

Le développement larvaire est en cours et visible dans les olives, ainsi que la présence de trous de sorties avec des pupes pleines (nymphoses en cours).

L'augmentation des températures de ces derniers jours n'affectera pas les pupes présentes dans les fruits, et des sorties de mouches sont à prévoir, avec un pic à venir, à mettre en lien avec les piqûres qui ont eu lieu juste après les fortes chaleurs fin juillet.



Photo 2. Larve de mouche de l'olive



Photo 3. « Trou de sortie »

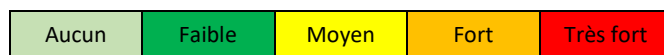
La baisse des températures annoncée dès ce week-end favorisera l'activité des mouches encore présentes cumulées aux nombreuses émergences en cours ou imminentes d'une nouvelle génération de mouches de l'olive.

**Seuil indicateur de risque** (actuellement c'est le nombre d'insectes capturés) :

La moyenne de mouches capturées est haute tous les 3-4 jours soit **> 1 mouche par piège et par jour pour le piège alimentaire**, associé à une météo supérieure à 31-32°C.

Un complément d'estimation du risque est également possible en comptant le nombre d'olives avec présence de trous de sortie (> 2 %). En cas de trous bien marqué, la mouche est certainement déjà sortie et en vol dans l'olivieraie.

**Évaluation du risque d'émergence des mouches** : nymphoses en cours à corréliser avec la baisse nette des températures prévue pour dimanche ou lundi : **risque majeur sur toute la Corse.**



**Gestion du risque** : Emploi d'une barrière naturelle d'origine minérale. [Liste des produits de biocontrôle](#)

Le redoux et les possibles pluies annoncées à partir de dimanche ou lundi sont à surveiller. Si une barrière minérale est appliquée avant, prévoir un nouveau passage si lessivage par la pluie.

Une fois la barrière minérale installée, il est nécessaire de la renouveler indépendamment des captures dans les pièges : suivre le grossissement de l'olive, l'érosion par frottement (vent), le lessivage en cas de pluie : vérifier régulièrement la bonne couverture du fruit.

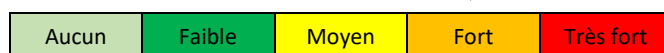
### • PYRALE DE L'OLIVIER

**Biologie** : Avec un cycle de 40 jours environ, plusieurs générations se succèdent. Peu après l'apparition des premiers adultes de la pyrale, la ponte commence. Au stade larvaire, elle se nourrit des feuilles et provoque la disparition de l'extrémité des jeunes rameaux. L'attaque sur les arbres adultes sont souvent négligeables, mais sur de jeunes arbres, les dégâts provoqués par les chenilles peuvent compromettre la formation des charpentières de l'olivier.

**Observations** : Le nombre de pyrales capturées dans les pièges est en augmentation cette semaine. Cela suggère qu'un risque de ponte est présent ou imminent. Une nouvelle génération de chenilles est soit présente soit à venir dans les jours qui viennent : la présence des chenilles est à surveiller à identifier pour pouvoir agir.

**Évaluation du risque** : Important pour les jeunes oliviers et les arbres greffés, ainsi que sur les coupes sévères dans la perspective de la bonne formation des futures charpentières ou sous charpentières.

Le risque d'impact reste très faible sur les vieux oliviers ou les oliviers aux tailles contenues.



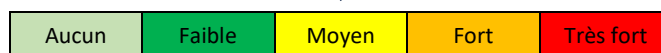
**Gestion du risque** : Repérer les chenilles en développement au sommet des jeunes pousses et les éliminer manuellement. En cas de grande surface et de forte infestation, des produits de biocontrôle peuvent également être utilisés. [Liste des produits de biocontrôle](#)

• **CECIDOMYIE DE L'ECORCE - *Resseliella oleisuga***

**Éléments de biologie** : A la fin de son développement, trois semaines environ après l'éclosion, la larve se laisse tomber au sol et se nymphose. 10 jours plus tard, un nouvel adulte émerge et pond à son tour. 3 à 4 générations peuvent se succéder jusqu'à l'automne (cf. BSV 4 du 10 août 2023).

**Observations** : Signalement de présence assez importante de larves de cécidomyie dans des oliveraies en Balagne et le Nebbiu.

**Évaluation du risque** : Agir au-delà de 3 à 4 rameaux touchés sur un même olivier dans les oliveraies récentes. Le risque est plus élevé pour les jeunes vergers et les jeunes greffes. La pluie annoncée peut être favorable à son développement.



**Gestion du risque** : des méthodes de prophylaxie peuvent être mises en place : éliminer les rameaux touchés, en veillant à **ne pas faire tomber les larves au sol**.

**PREVISIONS METEO** (Source Météo France)

	Vendredi 25 août	Samedi 26 août	Dimanche 27 août	Lundi 28 août	Mardi 29 août	Mercredi 30 août	Jeudi 31 août	Vendredi 1 <sup>er</sup> sept.
<b>Haute Corse / Corse du Sud</b>								
	Temps ensoleillé ; les températures restent élevées		Le ciel se voile	Temps orageux		Ciel voilé		

**LIENS UTILES**

- Consulter les notes sur le site Ecophytopic [Les notes communes / nationales | Ecophytopic](#) ou en cliquant sur les images ci-dessous :



- Produits de biocontrôle : ces produits phytopharmaceutiques sont des agents et des produits utilisant des mécanismes naturels dans le cadre de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures. Ils comprennent en particulier :

- ✓ les macro-organismes ;
- ✓ les produits phytopharmaceutiques qui sont composés de micro-organismes, de médiateurs chimiques tels que les phéromones et les kairomones, ou de substances naturelles d'origine végétale, animale ou minérale. Leur spécificité est liée à leur caractère naturel ou leur mode d'action reposant sur des mécanismes naturels. Ils constituent des outils de prédilection pour la protection intégrée des cultures. Cette liste est périodiquement mise à jour :

<https://corse.chambres-agriculture.fr/agro-ecologie/ecophyto/bulletins-de-sante-du-vegetal-corses/>

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre d'Agriculture de Corse dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par l'exploitant et les invite à prendre toutes les décisions pour la protection de leurs cultures sur la base d'observations qu'ils auront réalisés sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques ou de conseils obtenus auprès des techniciens.